

**COMMISSION D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION
(CIS)
Statut**

MISSION

La commission d'information et de sensibilisation de TerrEspoir a pour mission de faire découvrir les produits et les valeurs de la Fondation TerrEspoir au public suisse afin de renforcer les notions d'équité, d'agriculture biologique et de durabilité. Dans ce but, elle élabore le matériel de communication, traditionnel ou online, elle gère les canaux de communication, elle prend part à des manifestations et assume les relations publiques, notamment avec les médias.

COMPOSITION

La CIS est composée d'au moins 3 personnes, dont un membre du CF. Elle est dotée d'un-e président-e et d'un-e vice-président-e dont le mandat est d'une durée de 2 ans et peut être renouvelé. La CIS s'adjoit des personnes ayant les compétences, l'expérience et la flexibilité dans les horaires nécessaires pour mener à bien ses tâches. Elle veille également au meilleur équilibre en termes de genre. Sur proposition de la CIS, le CF ratifie la nomination du/de la président-e et du/de la vice-président-e, le renouvellement de leurs mandats, et le choix des nouveaux membres.

Il est attendu des membres de la CIS des compétences touchant aux domaines suivants :

- Communication
- Marketing
- Graphisme
- Photographie
- Audio&vidéo
- Programmation internet
- Réseaux sociaux
- Coordination et organisation d'événements
- Élaboration de présentation
- Facilité pour les interventions en public
- Recherche de fonds

BASE DE TRAVAIL ET CHAMPS D'ACTIVITÉ

Le mandat intitulé « Objectifs et stratégie d'information et de sensibilisation » fonde le travail de la CIS et délimite ses champs d'activités pour une période donnée, notamment :

- Elaboration de l'identité visuelle et d'une ligne graphique
- Standardisation de toute la documentation
- En partenariat avec l'association de soutien, elle élabore la ligne éditoriale du journal
- Rédaction et conception de matériel promotionnel
- Mise à jour du site internet, création de pages, de contenu pour internet
- Présence sur les réseaux sociaux
- Recherche d'influenceur online
- Achat de publicité
- Relations avec les médias
- Coordination d'événement pour la dégustation de fruits

- Tenue de stand de dégustation
- Présentation des valeurs TerraEspoir
- Recherche de VIP ambassadeur de TerraEspoir
- Recherche de fonds

Le CF rédige et fait évoluer ce mandat en fonction du document « Objectifs et stratégie de la fondation TerraEspoir ». Les objectifs et la stratégie sont révisés et mis à jour périodiquement par le CF.

FONCTIONNEMENT

La CIS prend ses décisions par consensus ou, à défaut, par un vote à la majorité. A défaut de majorité, le président tranche.

En principe, la CIS est autonome dans la réalisation de son mandat et dans le cadre du budget qui lui est alloué. Au besoin, elle en réfère au Conseil de fondation.

La CIS se réunit en principe mensuellement et fournit un procès-verbal de ses séances au CF. Tous les membres de la CIS sont bénévoles. Les membres peuvent faire une demande auprès du CF pour la prise en charge de leurs frais de déplacement.

La CIS élabore annuellement son budget et son plan d'activités. Elle les présente au CF dans le courant du 2^{ème} trimestre pour approbation.

La CIS transmet régulièrement le relevé de ses dépenses au CF, avec les pièces y relatives, en vue de leur comptabilisation.

RELATIONS

La CIS entretient des liens avec les différentes entités de la fondation et tout particulièrement avec le Team de Gestion Courante, la Commission Promotion et Qualité et le Conseil de fondation

COMPOSITION

- Daniel Tillmanns (CF)
- Aurélie Vifian (CF)
- Amanda Pereira (stage BMF)
- Eva Ventura (rédactrice)
- Christophe Subilia
- Joëlle Massé